

OBJET : Recours aux services d'Archimaide76, groupement d'économie solidaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L452-39,

Considérant que la Collectivité peut avoir ponctuellement des besoins de remplacement ou de renfort dans les différents services ; que le fait de recourir aux services d'un groupement d'économie solidaire réalisant des mises à disposition de type « intérim solidaire » répond aux valeurs du service public d'accompagner dans l'emploi des personnes qui en sont plus ou moins durablement éloignés, de leur permettre de se faire connaître auprès des services utilisateurs dans une démarche de recherche d'emploi pérenne,

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à accepter les offres de service proposées par Archimaide76, Groupement d'économie solidaire et local, et à signer les différents contrats de mise à disposition nécessaires aux prises de poste.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, , en décide ainsi.**

Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

## NOTE EXPLICATIVE N°132

OBJET : Recours aux services d'Archimaide76, groupement d'économie solidaire

Archimaide76 est un Groupement d'économie solidaire et local, créé fin 2019 autour de plusieurs structures d'insertion par l'activité économique de la Métropole Rouen Normandie.

- Interm'Aide Emploi : née en 1987, c'est la structure historique du groupement Archimaide76. Cette association porte un intérêt majeur à l'emploi, à l'insertion sociale des personnes les plus en difficulté et à la création de richesse sur le territoire. Elle accompagne au quotidien des salariés dans leur parcours, grâce à son savoir-faire (Emploi / Accompagnement / Formation) et à son tissu partenarial d'acteurs publics et privés du territoire métropolitain.
- Chez Léo : structure agréée entreprise d'insertion et chantier d'insertion, il accueille des demandeurs d'emploi de longue durée, leur proposent une expérience en cuisine ou en salle, avec un encadrement technique et un accompagnement socio-professionnel.
- ALÉZI, Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) qui intervient sur les départements 27 et 76, née du rapprochement de deux groupements d'insertion par l'activité économique, Archimaide76 et ADS Emploi
- La Ferme de l'Aubette : chantier d'insertion spécialisé dans le maraîchage, situé sur le site naturel urbain de Repainville, approvisionnant le restaurant d'insertion « Léo à Table », situé sur les Hauts de Rouen.
- Happy Culture Citadine qui plante des ruches en milieu urbain pour participer à la préservation des abeilles et sensibiliser les salariés en parcours à la protection de la biodiversité
- Parcours Gardien.ne : contrat de professionnalisation développé par Interm'Aide Emploi, pour former des gardiennes et des gardiens d'immeubles, en partenariat avec l'AFPOL (Association pour la formation professionnelle continue des organismes de logement social), Média Formation et les principaux bailleurs sociaux de Seine Maritime (métropoles de Rouen et du Havre)

Au sein d'Archimaide76, l'association intermédiaire Interm'Aide Emploi embauche des personnes sans emploi en difficulté sociale ou professionnelle afin de les mettre à la disposition d'utilisateurs pour de courtes durées.

La collectivité signe un contrat de mise à disposition avec Interm'Aide Emploi pour accueillir une personne, lui proposer une mission qui sera payée en contrepartie du travail fourni, selon un cadre juridique établi (durée du contrat / encadrement et matériels / etc.).

Par ce biais, les personnes en difficulté retrouvent le chemin de l'emploi, en développant de l'expérience, des compétences et la confiance. De leur côté, la Collectivité trouvera une réponse à ses besoins occasionnels de remplacement et de renfort et participera parallèlement à une action locale qui présente un intérêt social et économique fort et non délocalisable.